

M. McCARTHY : Je demande plus que cela—toute correspondance concernant cette motion en particulier. Nous ne désirons pas avoir seulement le mémoire, mais la correspondance échangée au commencement du printemps dernier.

M. MACKENZIE : Cette correspondance a été communiquée par message le printemps dernier. L'honorable préopinant la trouvera dans les procès-verbaux.

M. McCARTHY : Je ne crois pas qu'aucune réponse de l'exécutif ait été soumise.

M. MACKENZIE : La réponse du lieutenant-gouverneur Letellier fut produite.

La motion telle qu'amendée est adoptée.

#### ROUTE DU CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

##### RAPPORTS.

M. MACKENZIE : Je fais motion pour obtenir copies des rapports d'ingénieurs ou autres, qui ont été faits depuis le 1er octobre dernier, au sujet de la route du chemin de fer du Pacifique, ou de la construction d'aucune de ses parties ; du transfert des rails de l'île Vancouver à Yale ; copies de toutes instructions émises par le gouvernement à ce sujet ; et des pétitions ou des lettres adressées au gouvernement à ce sujet.

J'espère que l'honorable ministre des travaux publics nous soumettra ces documents le plus tôt possible, dans le but de permettre aux membres de se rendre compte parfaitement des faits avant la discussion.

M. TUPPER : Il sera fait diligence pour produire les documents demandés.  
Motion adoptée.

#### FRONTIÈRE D'ONTARIO.

##### DEMANDE DE DOCUMENTS.

M. DAWSON : Je fais motion pour obtenir copie de tous les rapports des arbitres chargés de s'enquérir de la ligne frontière entre les parties nord et ouest d'Ontario, et les territoires non organisés du Canada ; et tous les documents qui s'y rapportent, et qui émanent du gouvernement fédéral, de celui de la dite province d'Ontario, ou autrement.

M. MOUSSEAU.

Les documents demandés par cette motion se rattachent à une question de très haute importance non-seulement pour le district que j'ai l'honneur de représenter, non-seulement pour Ontario, mais pour le Canada en général. Ils seroient d'un grand intérêt, car ils nous démontreroient sur quoi Ontario a basé ses réclamations, sur quoi les réclamations du Canada étaient basées, et les raisons qui ont motivé la décision des arbitres.

La question de notre frontière occidentale et nord est depuis longtemps en litige, et je ne la traiterai pas au long en cette occasion. Cette décision arbitrale, si elle est adoptée, assurera une grande étendue de territoire à Ontario, mais comme le représentant du district particulièrement intéressé, je ne saurais féliciter beaucoup Ontario de cette acquisition, non pas que le territoire soit sans valeur, mais parceque je crains qu'Ontario ne soit pas en mesure d'en tirer parti. Si cette décision est acceptée comme définitive, les territoires d'Ontario s'étendront au nord jusqu'à la baie d'Hudson, comprendront tous les grands lacs situés dans les limites du territoire britannique et atteindront les confins des grandes prairies du Nord-Ouest.

Toutefois, je pense que la constitution de la province ne lui permet pas de tirer parti de territoires aussi éloignés de ses centres de population. Elle ne peut établir un gouvernement territorial, et ce serait pour elle une source perpétuelle de difficultés d'administrer les affaires d'un pays aussi éloigné que le lac des Bois.

J'ai toujours été d'avis qu'il serait de l'intérêt d'Ontario, et du Canada en général, qu'une grande partie sinon tout le territoire de l'Algoma, y compris les régions du lac à la Pluie et du lac des Bois, formât une province distincte. C'est avec Ontario que le commerce de ces régions doit se faire principalement, quoiqu'il arrive, et si en faisant une province, elles devaient grandir plus tôt et leurs importantes ressources naturelles se développer plus rapidement, il serait de l'intérêt d'Ontario qu'elles formassent une province distincte.

La création de nouvelles provinces entraîne sans doute des dépenses, mais déjà Manitoba se suffit à lui-même, le revenu des douanes de cette province s'élève à environ \$225,000 par an, et je crois que si une nouvelle province était